

■ Caisse complémentaire Direction de Paribas (Suisse) SA et des entreprises connexes, à Genève, fondation (FOSC du 31.05.2000, p. 3718). Les pouvoirs de Keller Daniel et Anduze-Faris Bernard, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Joly Igor et Ninet Gilbert signent désormais collectivement à deux sans autre restriction. Gaillard Marcel, de Chamoison, à Nyon, Mondehard Eric, de France, à Chêne-Bougeries, et Schaub Hans-Rudolf, de Bâle, à Binningen, membres du conseil, signent collectivement à deux.
Journal no 7815 du 01.07.2004
(02346426 / CH-660.0.418.978-1)